Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TBORGO, veuillez visiter :
bacprotborgo.fr/annales-sujets-et-corriges

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro TBORGO - E2 - Technologie (sujet de synthèse 1) - Session 2020

Correction de l'épreuve E2 U21 : Analyse technique d’un ouvrage

Diplôme : Baccalauréat Professionnel

Matière : Organisation et réalisation du gros œuvre

Session : NC 20SP-TBO T

Durée : Non précisé

Coefficient : Non précisé

Correction détaillée des questions

Contexte du projet

Le projet décrit un gymnase situé à Saint-Pair-sur-Mer, comprenant plusieurs infrastructures sportives telles que des salles de sport et un local jeune. Il est essentiel pour les candidats de démontrer leur compréhension des aspects techniques liés à la construction de cet équipement sportif.

Exercice 1 : Présentation des documents

Objectif : Identifier et vérifier la complétude du dossier de base fourni.

Question 1 : Liste des documents nécessaires

Énoncé : Assurez-vous que le dossier soit complet. Listez les documents présents.

Démarche : Les étudiants doivent examiner le tableau des documents et confirmer la présence de chaque élément. Les documents essentiels tels que les plans, coupes et extrait du CCTP ont été fournis.

Réponse : Tous les documents sont présents, y compris les plans de façades, le plan de fondations, le plan de coffrage et les extraits de CCTP. Le dossier est complet.

Exercice 2 : Analyse des fondations

Objectif : Analyser la section sur les fondations selon le CCTP.

Question 2 : Matériaux et normes de construction

Énoncé : Indiquez le type de fondations prévu et les normes à respecter.

Démarche : L'étudiant doit recenser les informations présentes sous le paragraphe 4.10 du CCTP. Les fondations sont en béton armé, correspondant aux normes NF EN206-1.

Réponse : Les fondations sont en radier de béton armé, conformes à la norme NF EN206-1. L'ancrage et le retrait doivent respecter exclusivement le Rapport d’étude Géotechnique G2.

Question 3 : Stabilisation des structures

Énoncé : Quels sont les critères pour le calcul des fondations selon le rapport de sol?

Démarche : Les candidats doivent discuter des descentes de charges, et comment celles-ci influencent le calcul des fondations. Il est crucial de mentionner que les principes de fondations étant forfaitaires.

Réponse : Le calcul des fondations se fera en fonction des descentes de charges indiquées dans le rapport G2, respectant le taux de travail du sol et les limites de charge admissibles.

Conseils méthodologiques

- **Gestion du temps :** Consacrez un temps équitable à chaque question tout en gardant un œil sur l'horloge.
- **Raisonnement :** Suivez une démarche logique en répondant, en reprenant des points du CCTP. Évitez les généralités.
- **Pièges à éviter :** Ne pas négliger les détails dans les normes et spécifications; ce sont souvent des points essentiels pour obtenir des points.
- **Formulaires :** Mémorisez les principales normes et DTU qui régissent le gros œuvre.
- **Présentation :** Structurez vos réponses de manière claire et précise, en intégrant des sous-titres pour chaque partie de votre réponse.

Conclusion

Cette épreuve E2 U21 permet de tester la maîtrise des aspects techniques que les futurs techniciens du bâtiment doivent connaître. Il est crucial de se référer au CCTP et aux normes en vigueur pour justifier chaque choix technique.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.